



Newsletter n° 25

Les infos de votre syndicat - mars 2026

Discours partout, respect nulle part !

A en croire les déclarations publiques des employeurs, ils ne pensent qu'au bien-être du personnel. Hélas, dans les faits c'est tout l'inverse. La mobilisation était déjà nécessaire, maintenant elle devient indispensable !

Budget de l'Etat

Faut-il le rappeler ? Malgré des comptes chaque année bénéficiaires, l'Etat a décidé de couper vos annuités et de ne pas indexer vos salaires. Le budget 2026 n'ayant pas encore été accepté, on en reparle maintenant. Du coup, c'est le moment de vous mobiliser en participant à la manifestation de la Fonction publique, jeudi 19 mars à 17h30 au Parc des Chaumettes (en face des HUG).

HUG : l'essentiel c'est qui ?

Après plusieurs manifestations qu'Avenir Syndical a organisées avec l'APSR (Association des professionnel.les de santé racisé.es), les problèmes de racismes aux HUG ne sont toujours pas réglés. On reviendra prochainement sur ce sujet ô combien sensible. Mais le reste du personnel n'est souvent pas écouté non plus. D'où la pétition que votre syndicat va très prochainement déposer à la Direction. Des nouvelles bientôt.

SEVE : pétition déposée et discussion engagée

Ce sont près de 100 salarié-es du Service des Espaces Verts (SEVE) qui ont signé la pétition demandant à être mieux protégé-es des réactions inappropriées de certain-es usager-ères, à être soutenu-es par la hiérarchie en cas de plaintes et à être formé-es à la gestion de conflits. Le syndicat a été reçu par le Département et la Direction du SEVE. Des engagements ont été pris et l'évolution du dossier va être suivi de près par

votre délégation syndicale.

Swissport : vous avez dit jugement ?

Swissport ne sait visiblement pas appliquer un jugement. Le Tribunal l'a pourtant clairement établi : ils doivent reconnaître Avenir Syndical comme partenaire social. Eh bien l'entreprise fait simplement la sourde oreille. Interpellés, Genève Aéroport s'en moque et le Conseil d'Etat s'en lave les mains. A croire que la justice ne s'applique qu'au personnel et pas aux employeurs. Mais ne vous inquiétez pas, votre syndicat ne lâche pas l'affaire...

Agendas santé 2026

C'est un peu tard pour l'annoncer, mais il reste encore quelques exemplaires de notre agenda santé. Pour l'obtenir, le plus rapide est de vous adresser à vos délégué-e-x-s.

Enfin si vous voulez recevoir nos informations aussi par WhatsApp, n'oubliez pas d'ajouter le numéro de téléphone d'Avenir Syndical dans votre portable : **+41 77 511 97 17**

Et allez consulter nos activités sur nos pages [Facebook](#) et [Instagram](#)

A très bientôt pour d'autres nouvelles,

Votre comité

Avenir Syndical - info@avenirsyndical.ch - www.avenirsyndical.ch